

Rétribuer, inciter, dédommager : formes et implications de l'usage de l'argent dans les enquêtes en sciences sociales

Le 23 septembre 2022 à l'Ined, Salle Sauvy de 9h00 à 18h

Résumés des interventions

Quels sont les impacts de la mise en place d'incitations financières sur la réponse dans le cadre de l'enquête internationale PIAAC ?

Cécile Ballini, Élodie Bouquet, Amaury Ducolombier, Cécile Girault, Alexandra Louvet (Dares), Fabrice Murat (Depp)

L'enquête PIAAC (Programme for the International Assessment of Adult Competencies), pilotée par l'OCDE, est collectée en face-à-face auprès d'adultes de 16 à 65 ans. Elle comporte deux parties : un entretien biographique mettant l'accent sur la formation de l'enquêté et la mobilisation des compétences et de mises en situation ayant pour objectif de mesurer les compétences en numératie, littératie et résolution de problèmes sous forme d'exercices auto-administrés réalisés sur une tablette tactile. Elle est particulièrement longue (environ deux heures) et demande un engagement important de l'enquêté.

La presque totalité des pays participant à l'enquête PIAAC rémunèrent les enquêtés sous diverses formes. La France s'appuie sur le civisme des enquêtés et l'obligation de réponse. Ces différences de protocoles peuvent avoir des effets variés sur la réponse à l'enquête : taux de réponse plus ou moins élevé, mais surtout sélection des répondants (notamment en fonction de leurs caractéristiques sociales, de leurs compétences) et effets sur le degré de leur engagement pendant la passation. Ces effets peuvent biaiser à la baisse comme à la hausse la mesure des compétences réalisées.

Le pilote de cette enquête, conduit à l'été 2021, a été l'occasion d'expérimenter l'effet d'incitations financières sur la réponse. Plusieurs types d'incitation ont été testés sur des sous-échantillons tirés aléatoirement : inconditionnelle de 10 € (e-carte cadeau jointe à la lettre avis), conditionnelle de 20 € (e-carte remise à l'issue de la passation du questionnaire), conditionnelle jeu-concours et une combinaison de ces incitations. A l'exception d'une incitation inconditionnelle dite « surprise »,

donnée une fois que la personne a accepté de répondre à l'enquête, elles sont mentionnées dès la lettre-avis.

Ce travail s'appuie sur les données de l'enquête, l'observation de réunions pré et post-collecte, des entretiens avec des enquêtrices et une post-enquête postale auprès de répondants de l'enquête PIAAC. Il vise à mesurer l'effet des différents types d'incitation sur le taux de réponse, le profil des répondants, leur score de compétence et leur engagement à répondre à l'enquête (temps passé à répondre aux questions, abandon en cours de passation), en tenant compte de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Le taux de réponse global n'augmente pas significativement lorsqu'une incitation est proposée, même lorsqu'elle est inconditionnelle. En revanche, les incitations ont des effets différenciés selon les caractéristiques des enquêtés. En particulier, l'incitation conditionnelle jeu-concours semble favoriser la réponse des 24 ans et moins. Combiner différents types d'incitation ne permet pas de cumuler leurs effets différenciés. Les incitations conditionnelles (jeu-concours et 20 €) réduisent significativement la performance des enquêtés de 24 ans ou moins et augmentent leur tendance à sauter des questions rapidement. Les enquêtés passent plus de temps sur le tutoriel réalisé en amont des exercices lorsqu'ils ont reçu une incitation mais cet effet n'est pas observable sur les exercices qui suivent.

La portée de ces résultats doit être tempérée par les perturbations rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre du protocole complexe de l'expérimentation dans un contexte affecté par l'épidémie de Covid-19. En particulier, certains enquêteurs ont rencontré des difficultés à mettre en œuvre un protocole peu compatible avec leurs valeurs.

Recourir aux incitations financières dans une grande enquête par questionnaire : les enseignements du test Erfi 2.0

Milan Bouchet-Valat, Marine Bondon, Ruxandra Breda-Popa, Géraldine Charrance, Paul Cochet, Efi Markou, Laurent Toulemon (Ined)

Le nouveau cycle international d'enquêtes par questionnaire Generations and Gender Programme (GGP 2020), en cours dans une vingtaine de pays, prévoit une collecte au moins partiellement sur Internet. Pour améliorer le taux de réponse, habituellement peu élevé avec ce mode de collecte, plusieurs pays se sont posé la question de recourir à des incitations financières. Le volet français du programme, l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi 2) est conçu par l'Ined, peu familier de telles pratiques. L'Ined a mené de novembre 2021 à février 2022 un test afin d'évaluer différents protocoles de collecte Internet (CAWI) et téléphone (CATI) mais aussi l'efficacité du recours aux incitations financières.

Tirées dans le Fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli), 3200 personnes résidant en France métropolitaine ont été invitées à répondre à un questionnaire d'une heure. Trois protocoles de collecte (CAWI puis CATI, CATI puis CAWI et CAWI seul) et quatre configurations d'incitations financières ont été testées (aucune incitation ; un chèque cadeau de 5 € envoyé de manière inconditionnelle avec la lettre avis ; un chèque cadeau de 15 € envoyé à condition d'avoir répondu au questionnaire ; une combinaison d'un chèque cadeau de 5 € inconditionnels et de 10 € conditionnels). Cette communication présente les questions éthiques, méthodologiques, financières et pratiques soulevées par le recours aux incitations financières ainsi que les premiers résultats du test. Nous avons consulté au préalable le Comité d'éthique de l'Ined et étudié la compatibilité des incitations avec le consentement éclairé exigé par le RGPD. Il a aussi fallu différencier ces incitations d'une véritable rémunération qui serait offerte en échange d'un travail. Le choix des montants, la possibilité de refuser de répondre aux différentes questions sans renoncer au bénéfice des incitations, la forme de chèques cadeaux retenue et la présentation de ces derniers comme un « dédommagement du temps consacré » tout en mettant l'accent sur la mission d'intérêt public de l'Ined, répondaient à ces considérations.

En ce qui concerne le taux de réponse, les résultats du test ont confirmé le rôle capital des enquêteurs-trices : les incitations financières n'ont pas d'effet lorsque la collecte commence par téléphone et se poursuit sur Internet. En revanche, lorsque la collecte commence en auto-questionnaire par Internet et se poursuit avec un-e enquêteur-trice par téléphone, la combinaison d'incitations inconditionnelles et conditionnelles permet d'augmenter significativement le faible taux de réponse obtenu sur internet. Au final, ce scénario permet d'atteindre un taux de réponse (35 %) équivalent à celui des scénarios commençant par une collecte téléphonique, scénarios nettement plus coûteux même sans incitations.

L'incitation financière combinée (5€ inconditionnels +10€ conditionnels à la participation) a un effet contrasté sur les biais de réponse. D'un côté, elle augmente le taux de réponse de publics qui participent peu : les jeunes, les bas revenus et les parents seuls. De l'autre, elle augmente encore le taux de réponse de publics qui participent déjà plus que la moyenne : les femmes et les hauts revenus. Des analyses complémentaires sont en cours pour déterminer si les incitations ont des effets sur la qualité des réponses elles-mêmes, mesurée à partir de la proportion de « refus » et de « ne sait pas », et par la dispersion des réponses.

L'annonce de la rétribution et ses effets. Retour d'expérience dans le cadre d'enquêtes portant sur des usager·e·s de drogues pris·e·s en charge par des structures médico-sociales

Estelle Filipe (EHESS)

Cette communication s'appuie sur deux expériences de collecte de données : des entretiens semi-directifs et une enquête par questionnaires. Les données ont été recueillies dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur les profils et parcours de vie des usager·e·s de drogues pris·e·s en charge dans des dispositifs de soins en addictologie et de réduction des risques. Si les parcours et les profils sociodémographiques des personnes fréquentant ces structures médico-sociales sont assez diversifiés, une part importante des usager·e·s connaissent des situations de vie instables, entre précarité résidentielle, économique et vulnérabilités spécifiques. C'est une des raisons pour lesquelles après chaque participation, qu'il s'agisse d'entretiens ou de passations de questionnaire (d'une durée moyenne d'1h30), la personne enquêtée est rétribuée à hauteur de 15€ en ticket-services. Ceux-ci permettent, à l'instar des tickets-restaurants, d'acheter dans certains magasins affiliés, des produits alimentaires (hors alcool), des produits d'hygiène, etc. Ces tickets sont supposés être utilisés pour des produits de « nécessité », cependant, certaines discussions informelles avec des usager·e·s ont montré qu'ils peuvent également être mobilisés en dehors de ce cadre, pour l'achat de drogues notamment.

Lorsque cela est possible, la rétribution est souvent appliquée par les chercheur·e·s travaillant sur ce type de population, pour des raisons pratiques (favoriser la participation), sociales (les répondant·e·s sont en situation de précarité) ou éthiques (dédommager les personnes pour le temps accordé). Elle peut également être attendue par les enquêté·e·s eux et elles-mêmes parfois habitué·e·s à répondre à ce type de sollicitation. L'annonce d'une rétribution peut alors donner lieu à des questionnements sur l'investissement et la patience des personnes lors de l'enquête. L'annonce qui vise à signaler la rétribution au moment de la rencontre avec l'enquêté·e et de la présentation de l'enquête est souvent implicitement déconseillée, remettant en cause des raisons de participation à l'enquête plus « nobles » (à ce propos, nous pouvons faire l'hypothèse que ces raisons sont socialement situées et peu appréhendées dans des logiques de survie) telles que la motivation et l'intérêt de participer à un projet de recherche par exemple. Cependant, les expériences avec les usager·e·s de drogues ici montrent que leur connaissance d'une rétribution n'implique pas nécessairement un désinvestissement durant l'enquête, mais que l'intérêt se développe au cours de la passation ou de l'entretien (jusqu'à en oublier parfois la rétribution). En revanche, le recrutement d'un·e enquêté·e sans mention de la rétribution induit généralement une implication sans réserve dès le début. La pratique de rétribution n'étant d'ailleurs pas inévitable pour recruter ce type de public, d'autant plus lorsqu'un tiers de confiance (éducateur·trice, autre usager·e etc.) recommande l'enquête.

A partir de différents cas d'annonce (au moment de la rencontre, en fin d'entretien, communiquée par un tiers), cette communication entend donc analyser les pratiques et effets de l'annonce dans l'investissement des personnes enquêtées et dans le (bon) déroulement de la rencontre, particulièrement de la profondeur des récits et du temps consacré à l'enquête. Suite à ces différentes expériences, nous pourrions revenir sur le mode d'annonce qui a été choisi pour la suite de ce travail.

Dédommager les plus pauvres : l'argent ou le service rendu font-ils toujours des histoires ? Les cas croisés des débiteurs chroniques en France et des paysans au Burundi

Pascale Moulévrier (Université de Nantes)

En s'appuyant sur deux recherches aux conditions d'enquête très éloignées, la communication propose de considérer d'une part les mécanismes qui font du dédommagement à un moment ou l'autre de l'enquête une possibilité plus ou moins légitime et d'autre part les effets de la rétribution matérielle (en argent ou en services rendus) non pas sur l'enquête ou l'enquêté.e mais sur la sociologue.

Conduite entre 1991 et 1993, la première enquête portait sur les conduites économiques des paysans du sud du Burundi et visait à objectiver les avoirs et les circulations monétaires et leur plus ou moins grande dépendance aux structures sociales (familles, organisations traditionnelles, administrations, etc.). « Débarquée » du jour au lendemain sur le terrain, ne maîtrisant pas la langue, il s'est agi, avant toute velléité d'investigation (questionnaires, entretiens, observations), de se faire une place dans la société localement. Travailler à la maternité du village, accoucher des femmes qui deviendront des enquêtées, fabriquer cette place et instaurer des liens sociaux qui font des services rendus (prêt d'argent, déplacement en voiture, etc.) pour la sociologue et de la réponse aux questions qu'elle vient poser pour les paysans, une relation de don/contre-don qui, tout en existant pendant l'enquête, lui préexiste et lui donne sens.

La seconde enquête, conduite avec Hélène Ducourant en 2019-2020, s'intéressait aux « débiteurs face aux pratiques de recouvrement ». Financée par une entreprise privée de recouvrement, la recherche prévoyait la réalisation d'entretiens auprès de personnes endettées dont la grande majorité appartenait aux fractions basses des classes populaires. Alors que l'envoi de milliers de mails d'invitation n'avaient permis d'obtenir qu'une poignée d'accords, l'entreprise a proposé d'attribuer un chèque-cadeau aux personnes en échange de leur témoignage. Accepter ce « deal » a effectivement permis aux sociologues de conduire l'enquête, et permis de mesurer par ricochet le caractère malaisant de telles pratiques, aux yeux des sociologues d'abord, elles-mêmes prises aussi dans les normes de la discipline et de ses institutions.

Après avoir décrit succinctement les deux enquêtes du point de vue des circulations d'argent ou de services entre les enquêtrices et les enquêtés.es, entre les financeurs et les enquêtés.es, la communication propose de revenir sur le caractère plus ou moins rétributif de l'échange en fonction du type de relations sociales qui lient enquêteur.trice et enquêté.e. Dans un second temps, il s'agira de considérer le ressort émotionnel dans le processus de justification de la rétribution, notamment dans le cas de ces enquêtes ethnographiques où la sociologue est au plus près des conditions de vie souvent extrêmement difficiles des personnes rencontrées. Enfin, et toujours dans le souci d'une comparaison des situations d'enquête, la communication se propose d'interroger les effets de la provenance de l'argent sur sa plus ou moins grande légitimité à s'immiscer dans la relation d'enquête. Les recherches que l'argent de l'entreprise finance sont-elles de même nature, de même facture, de même valeur que les recherches financées par l'argent public, considéré comme plus noble par la discipline ? Comment peut-on justifier que l'entreprise rétribue des gens à qui par ailleurs elle réclame de l'argent ? L'argent prêté aux paysans burundi est celui de la sociologue. Cet argent à soi lui confère-t-il une plus grande légitimité ?

Cliente et enquêtrice. Mener l'enquête auprès des chauffeurs Uber

Sophie Bernard (Paris Dauphine-PSL)

Après avoir mené une enquête ethnographique avec une collègue sur les mobilisations des chauffeurs Uber à Paris, j'ai voulu poursuivre cette investigation auprès de chauffeurs non mobilisés. Grâce à une immersion longue parmi les chauffeurs mobilisés, j'ai ainsi pu bénéficier de leurs contacts. Pourtant, en dépit de ces recommandations, j'ai essuyé un nombre de refus conséquent au motif qu'ils ne pouvaient se permettre de perdre du temps pour un entretien. Plus encore, les seules fois où j'ai pu obtenir un rendez-vous, bien que la durée de l'entretien ait été négocié en amont, la notification d'une course est venue l'interrompre au bout de seulement quelques minutes. J'ai ainsi découvert à cette occasion que les chauffeurs interviewés ne se déconnectaient jamais de l'application, dans l'attente d'une course potentielle. Cet échec est néanmoins riche d'enseignements quant à leurs conditions de travail. L'impossibilité de perdre du temps, et surtout de l'argent, pour un entretien sociologique dévoile à la fois la précarité de leur situation et la servitude dans laquelle ils se trouvent à l'égard de la plateforme.

Face à ces difficultés et disposant d'un financement, commander des courses par l'intermédiaire de l'application Uber pour accéder aux chauffeurs et mener ainsi des entretiens pendant ces courses m'est apparu comme une solution présentant nombre d'avantages. Il s'agissait de la sorte de détourner l'usage de l'application au profit de l'entretien sociologique. Ce protocole d'enquête présente plusieurs avantages. Outre l'accès aux enquêtés, il permet notamment d'accéder aux profils les plus précaires pour lesquels le temps est particulièrement précieux. C'est aussi un moyen de mener de longs entretiens puisque le temps n'est pas compté.

Endosser le rôle de cliente pour accéder aux enquêtés suppose néanmoins de prendre des précautions pour limiter les biais relatifs à cette position ambivalente. Le fait de payer la course va ainsi de pair avec la possibilité de noter le chauffeur à son issue. Il s'agissait dès lors de mettre à distance le rôle de cliente pour endosser celui de sociologue. Le paiement s'effectuant de manière dématérialisée par le biais de l'application à l'issue de la course tend ainsi à éviter toute discussion à ce propos et à euphémiser la relation marchande. En cela, il se présente davantage comme un dédommagement du temps consacré à l'entretien que comme une rémunération. La notation risquait néanmoins d'instaurer un rapport de domination entre enquêtrice et enquêtés, menant ces derniers à répondre dans le sens supposé attendu par la première. Il s'agissait alors de les rassurer sur mon statut et mes intentions, d'abord en attestant de ma position de sociologue indépendante d'Uber, ensuite en indiquant que je mettais systématiquement cinq étoiles à l'issue de la course, ma propre note élevée étant souvent considérée comme un indice de confiance en la matière. Les client-es sont en effet noté-es à l'issue des courses et c'est un indicateur auquel les chauffeurs se réfèrent pour juger de la qualité de la clientèle.

À l'issue de cette enquête, au regard du matériau recueilli, le dédommagement des courses ne semble pas avoir induit d'effets de distorsion. Si dans le cas présent cette démarche présente plusieurs atouts, elle suppose néanmoins d'adopter une posture réflexive pour y parvenir.

Salarié pour étudier le non recours ? Retours sur une recherche participative avec des jeunes sans emploi, formation ou accompagnement

Fanny Hugues (EHESS), Nathalie Chauvac (SCOOL)

Les rétributions dans les enquêtes en sociologie sont rares. Lorsqu'elles le sont, elles sont généralement symboliques ou matérielles, et dans ce cas-là, il s'agit souvent de bons d'achat. La littérature en sciences sociales s'est intéressée aux significations de l'argent (Zelizer 2006) ainsi qu'aux rapports des différentes fractions des classes populaires à l'argent (Perrin-Heredia 2013; Deville 2018).

Dans le cadre d'une enquête de terrain participative menée entre juin 2018 et juillet 2019 nous avons choisi de rémunérer une catégorie d'enquêté-e-s particulière : des jeunes sans emploi et sans formation au moment de l'enquête. Il s'agissait de comprendre les situations de non recours de ces jeunes catégorisé-e-s « Neet » aux dispositifs d'insertion dans un quartier prioritaire toulousain. Cette question a été déjà étudiée (Vial 2017, Lima et al 2013), tout comme celle des trajectoires (Chauvac, 2013), ou encore les conséquences liées au fait d'habiter un quartier populaire sur celles-ci (Beaud 2018). Pour prendre en compte leur point de vue dans l'analyse, nous avons conçu un dispositif de recherche participative les associant à une enquête sur les trajectoires et les accès aux ressources de personnes ayant grandi dans le quartier et travaillant, en utilisant la méthode des narrations quantifiées.

Cette communication portera uniquement sur l'aspect rétribution financière de cette recherche participative. Elle se découpera en quatre temps. Il s'agira d'abord de présenter l'organisation de cette rétribution. La quinzaine de personnes concernée ont été salariées pour les temps d'enquête, d'analyse et de restitution. Cela a été rendu possible par une convention particulière avec une agence d'intérim et un budget complexe à monter, ainsi qu'une réflexion sur le mode de recrutement adapté. Le deuxième point consistera à expliquer les raisons de mise en place de cette rétribution. D'une part, il s'agissait d'un positionnement éthique consistant à affirmer que tout travail mérite salaire et considérant l'engagement dans une recherche participative comme un travail. D'autre part, il s'agissait de tester une hypothèse d'explication des non recours qui seraient liés à un décalage de temporalité entre les attentes des jeunes et les réponses des institutions.

Dans un troisième temps, nous analyserons les conséquences de ce salariat à la fois sur l'enquête, les résultats, les enquêtrices, les enquêteurs et les enquêté-e-s. D'une part, cela a permis une densification des données puisqu'au-delà des entretiens réalisés, nous avons collecté les regards des assistant-e-s sur ces trajectoires, leurs analyses croisées dans des ateliers, leurs échanges avec des professionnel-le-s lors des restitutions, ainsi que leur réflexion sur des pistes de solutions. D'autre part, cela a modifié les relations entre l'équipe de recherche et les assistant-e-s qui d'enquêté-e-s sont devenu-e-s des collègues à part entière, ce qui les a fait passer de jeunes potentiellement accompagnés à celui de professionnel-le-s.

Enfin, les personnes recrutées n'auraient pas participé pour la plupart d'entre elles et eux à cette enquête, ce qui a facilité l'accès au terrain et nous a donné accès à des données importantes sur cette question. Dans une conclusion, nous discuterons de l'intérêt de cette pratique, de ses limites et des propositions que l'on peut faire à partir de cette expérience.

Nourris, logés, blanchis. Enjeux scientifiques et éthiques d'une recherche sur-impliquée : quand les enquêtés deviennent « petits frères »

Cléo Marmié (EHESS)

Les jeunes engagés dans un parcours de mobilité transnationale seuls, sans parents ni référents familiaux, constituent un groupe social particulièrement vulnérabilisé et précarisé au Maroc. Souvent sans ressources financières et relationnelles stables, ils éprouvent de manière spécifique la violence de la frontière. Mener une enquête ethnographique auprès d'eux confronte le/la chercheur·e aux enjeux de l'enquête « impliquée » et de l'enquête en terrains dits « sensibles » et « difficiles », puisque la relation d'enquête se noue au cœur d'une situation contrainte d'illégalité et de clandestinisation, d'une forte souffrance sociale et d'une intense asymétrie des rapports sociaux (âge, genre, classe, race, mobilité) dans la relation d'enquête. À partir d'une recherche doctorale en cours au Maroc, en Espagne et en France, cette contribution propose d'explorer les modalités par lesquelles j'ai été contrainte de déployer des méthodes alternatives d'enquête pour répondre aux défis scientifiques et éthiques de l'enquête auprès de ces jeunes éloignés de leur famille. Mon implication a largement dépassé les contours traditionnels des normes pratiques et déontologiques de l'enquête en sciences sociales, avec parfois des formes d'implication émotionnelle et/ou financière. Quels sont les types de transferts qui ont été opérés ? Que révèlent-ils de mon objet d'études et quelles en ont été les conséquences sur les relations d'enquête et ma posture de recherche ? Il s'agira ainsi de proposer une analyse réflexive d'une ethnographie (sur)impliquée afin d'interroger plus largement la position du/de la chercheur·e auprès des jeunes et de contribuer à renouveler les questionnements sur la recherche en terrains sensibles en étudiant comment ces défis méthodologiques, éthiques et pratiques peuvent également constituer des leviers de connaissance. À rebours des approches théoriques et méthodologiques selon lesquelles l'argent biaise voire annule la relation d'enquête, je considère qu'une compréhension fine des enjeux, des structures et des forces sociales en présence sur mes terrains rend parfois nécessaire la circulation d'argent avec mes jeunes enquêtés. L'analyse réflexive autour de l'argent sur mes terrains contribue ainsi à éclairer la complexité du phénomène des migrations juvéniles autonomes contemporaines.